

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 25 janvier 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 1er février 2021

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE – PROJET POLE GARE NIORT ATLANTIQUE - DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DES FINANCEURS POUR L'AMENAGEMENT DE LA PREMIERE PHASE DU PROJET

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Yamina BOUDAHMANI à Romain DUPEYROU, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Anne-Sophie GUICHET à Lucy MOREAU, Christine HYPEAU à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Thibault HEBRARD, Rose-Marie NIETO à Valérie BELY-VOLLAND, Eric PERSAIS à Jérôme BALOGE, Méлина TACHE à Nicolas VIDEAU

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

Titulaire absente :

Annick BAMBERGER

Titulaires absents excusés :

Guillaume JUIN, Jérémy ROBINEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 1ER FEVRIER 2021

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE – PROJET POLE GARE NIORT ATLANTIQUE - DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DES FINANCEURS POUR L'AMENAGEMENT DE LA PREMIERE PHASE DU PROJET

Monsieur **Jacques BILLY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais souhaite assurer une modernisation et une optimisation du quartier de la gare, qui a déjà une place structurante dans l'agglomération de par son positionnement à l'Est du centre-ville et à proximité d'un axe structurant qui accueille déjà certains projets. L'ambition de la CAN est inscrite dans le nom du projet : « Pôle Gare Niort Atlantique ».

L'étude d'aménagement du Pôle Gare Niort Atlantique menée en 2018 a permis la production et l'adoption partagées d'un schéma global d'aménagement à développer sur une période de 5 à 15 ans selon un phasage en 2 temps permettant d'engager la réalisation opérationnelle de la première tranche entre 2021 et 2023.

Dans un souci de simplification de la lecture des destinations et de la fonctionnalité des espaces et de valorisation des espaces publics, les principaux attendus et séquences de la phase 1, sont les suivants :

- Séquence 1 : Réaménagement de l'arrière du secteur gare : création d'une voirie de contournement, dépose minute, dessertes et accès au futur parking longue durée, sanctuarisation de la halle (ex Sernam) en attendant la possibilité d'un achat et la définition d'une fonctionnalité ;
- Séquence 2 : Réaménagement des abords du bâtiment gare : création d'un parvis, organisation d'un Pôle d'Echange Multimodal reconfigurant les accès avec notamment par la création (en tranche conditionnelle) d'un franchissement réservé au TC sous la rampe du pont Inkerman, le dépose minute et les circulations pour les bus/création de quais, aménagement d'un espace pour taxis, cheminements pour vélos et piétons, aménagements paysagers qualitatifs/végétalisation du site, ... etc.

L'enveloppe financière affectée à l'opération est estimée à 11 650 000 € HT (avec honoraires et frais annexes ; hors parking longue durée - hors acquisitions foncières SNCF).

Le plan de financement prévisionnel se présente comme suit :

Dépenses	En Euros HT	Recettes	En euros HT
Travaux Phase 1 – Séquences 1 et 2	9 900 000	Europe (FEDER)	3 495 000
Honoraires de MOE Phase 1 (9 %)	630 000	Etat (CPER 21-27/AAP PEM)	3 495 000
Frais annexes Phase 1 (16 %)	1 120 000	Région (nouveau règlement d'intervention)	1 747 500
		Département	582 500
		Autofinancement	2 330 000
Total	11 650 000 € HT	Total	11 650 000 € HT

Le Conseil d'Agglomération :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à solliciter les aides financières susceptibles d'être allouées auprès des financeurs potentiels.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jacques BILLY

Vice-Président Délégué